



# **Déclaration CTSD**

## **Mercredi 8 avril 2020**

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Malgré la crise liée au coronavirus, l'Unsa Education reste attachée au paritarisme et au respect des instances qui doivent permettre, avec les adaptations nécessaires, les échanges entre les organisations syndicales et la DSDEN. Nous ne pouvons qu'approuver le choix du maintien de la carte scolaire permettant la préparation de la rentrée 2021 tout en ayant laissé du temps aux écoles pour se défendre et en maintenant le dialogue social, dans le respect des textes. Nous soulignons le fait que les organisations syndicales étaient demandeuses de ces adaptations, à savoir, assouplissement du calendrier de la carte scolaire et mise en place de visioconférences pour faciliter les débats.

Revenons sur les aléas de cette carte scolaire. Après une première dotation négative (- 13 postes) amenant à une proposition de 26 fermetures pour 7 ouvertures (hors classes dédoublées) pour la rentrée, et, suite aux annonces du ministre du 27 mars, vous avez fait le choix, Madame la DASEN, de revenir sur l'ensemble des fermetures envisagées initialement et nous ne pouvons qu'approuver cette décision. Lors du CTA du 7 avril, 14 postes supplémentaires ont été octroyés à notre département amenant la dotation à +1 pour la rentrée. Enfin ! Ces postes étaient devenus primordiaux pour que les écoles de notre département, et particulièrement celles accueillant un public défavorisé (public très fortement impacté par la crise sanitaire que nous connaissons) puissent vivre une année scolaire 2020-2021 plus sereine.

Cependant, si l'on peut comprendre les difficultés rencontrées actuellement par les élus locaux et les territoires, la préservation de l'existant ne peut se faire au détriment d'autres dispositifs essentiels. Le renforcement de la brigade de remplaçant n'aura sans doute pas lieu, les RASED resteront toujours aussi dépourvus, et le grand perdant semble demeurer le dispositif PDMQC. C'est pourtant bien, dans ce moment de confinement, que l'on mesure plus que d'habitude la nécessité de s'occuper des jeunes qui sont les plus éloignés de l'école. En effet on sait combien ces collègues sont précieux pour accompagner au mieux ces élèves et apporter des aides ciblées aux équipes. L'Unsa Education revendique donc le maintien des postes de PDMQDC dans toutes les écoles bénéficiant encore de ce dispositif qui le souhaiteraient. Les maintenir permettrait aux équipes concernées de continuer à valoriser les apprentissages de leurs élèves (à CSP défavorisées, rappelons-le). Il est bien notifié dans les documents de travail envoyés par vos services que, je cite, « Notre département [...] se donne [...] les moyens d'une dynamique permettant de s'adapter aux spécificités des populations, à l'accompagnement des écoles en milieu rural et aux besoins des plus fragiles ». Le dispositif PDMQDC est pourtant une solution adaptée, pérenne et efficace pour répondre aux objectifs affichés.

Afin de préserver les écoles à faibles effectifs, vous avez fait le choix, Mme le DASEN, de renoncer à la création de nouveaux postes de remplacement. La dotation supplémentaire académique permettra peut-être de revoir votre positionnement. Nous nous interrogeons également sur la

transformation de postes de remplaçants Zil, en Brigade. En effet quel sera l'impact de cette décision sur la gestion de ces brigades et quelles seront les conséquences pour les collègues concernés ?

L'Unsa Education accueille positivement la mise en œuvre du plafonnement à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire qui conduit à ne pas proposer de fermeture entraînant une moyenne supérieure à 24 élèves dans ces niveaux de classe. Cependant cette dernière mesure ne sera totalement effective qu'en 2022 et nous déplorons que les moyens ministériels ne soient pas à la hauteur afin de proposer dès à présent les ouvertures nécessaires. A cette occasion, nous rappelons que l'Unsa Education porte, dans ses mandats, des effectifs limités et adaptés : 24 élèves par classe de la maternelle au lycée, 20 pour les établissements des territoires les plus fragiles, 10 pour les Ulis, 12 pour les dispositifs UPE2A, 15 maximum dans les classes de tout-petits en maternelle, des seuils spécifiques pour les classes spécifiques (triple niveaux, 6<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>e...).

Concernant les Ulis, nous accueillons la prise en compte de ces élèves dans les effectifs des écoles et des collèges avec une grande satisfaction. C'était une demande forte de l'Unsa Education depuis de nombreuses années !

Pour l'Unsa Education, il est indispensable de reconnaître l'extraordinaire investissement des directrices et directeurs d'école. À l'issue de cette crise sanitaire, le ministère devra se souvenir du rôle primordial qu'ils ont joué et devra agir pour leur permettre d'exercer leurs missions dans de meilleures conditions. Les directrices et directeurs n'ont que trop attendu. L'Unsa Education est à leurs côtés, déterminé à obtenir de nouvelles avancées pour la direction et le fonctionnement de l'école. Même si nous approuvons l'attention particulière aux classes en éducation prioritaire pour l'octroi de décharges exceptionnelles, n'oublions pas les autres écoles. L'Unsa Education 28 demande à ce que les directeurs et directrices d'école puissent obtenir des jours de décharge exceptionnelle supplémentaires à leur demande et pour répondre à des besoins ponctuels.

Enfin, en cette période inédite, nous tenons à vous alerter sur certains retours de collègues qui se disent malmenés par des injonctions toujours plus pressantes. La gestion de cette crise sanitaire exceptionnelle semble être gérée de manière très différente d'un endroit à un autre mais il s'avère que certains ont pu recevoir, face à des questionnements légitimes sur la situation, des réponses manquant de bienveillance. De même, les consignes liées aux vacances scolaires nous interpellent. Alors que les enseignants, les élèves, les familles sont sous pression depuis plusieurs semaines pour faire « la classe à la maison » et qu'ils ont tous besoin de souffler pour pouvoir tenir dans la durée, le ministre vient d'annoncer « les vacances apprenantes ». Le choix de donner « des cours particuliers pendant les vacances, à distance » interroge. Les difficultés créées par l'enseignement à distance seront-elles résolues par davantage d'enseignement à distance ? L'Unsa Education, en accord avec la FCPE, demande le respect des vacances de printemps qui doit rester un temps de repos pour tous.

Pour finir sur une note positive, nous voulions rappeler que nous sommes les acteurs et les témoins de magnifiques initiatives qui naissent un peu partout pour essayer de garder le lien entre les enseignants, leurs élèves et les familles. Souhaitons que ces initiatives puissent perdurer dans le temps et ouvrir de nouvelles possibilités dans la pratique de notre métier.